

# AU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 13 Décembre 2018 à 20h sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

**Présents** : Messieurs JULIEN, CHERION, GUEULLET, RONCERET, DENIS, mesdames DORIAT, EDELIN, AGUINET.

**Excusés** : Mesdames PARIS, BOYER, CHAPUT (pouvoir M JULIEN), FAVIER (pouvoir M GUEULLET), DUPOUX Messieurs JUAN, VOLAT.

**Secrétaire de séance** : Madame EDELIN

## 1) Choix des entreprises concernant le projet de Réhabilitation de l'ancien Presbytère en maison de santé.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la réalisation d'un appel d'offres aux entreprises sur le site marché public Allier du 29 octobre au 26 novembre 2018, et les vérifications financières et techniques réalisées par la société Stéphane PICHON maîtrise d'œuvre du projet. Le Conseil Municipal fait le constat après ouverture des plis et négociation que la dématérialisation totale des marchés publics à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 n'a pas fait le jeu des finances publiques, de nombreuses entreprises n'ayant pas répondu à l'appel d'offres malgré le retrait de nombreux dossiers. Pour rappel l'estimatif de base des travaux est à 490 000 € HT et les résultats de cet appel d'offres sont à environ 530 000 € HT. Suite à ce constat le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- Lot 1 Gros œuvre : de déclarer ce lot infructueux pour cause d'offres inacceptables susceptibles de remettre en cause l'équilibre budgétaire du projet malgré négociation. Les élus relèvent de gros écarts de prix à l'intérieur de ce lot. Ce dernier sera divisé en 3 : terrassement, enduits, maçonnerie pour favoriser la concurrence.
- Lot 2 Charpente Bois : de déclarer ce lot infructueux faute d'offres déposées
- Lot 3 Couverture Zinguerie : de déclarer ce lot infructueux faute d'offres déposées
- Lot 4 Menuiserie-Aluminium-Serrurerie : d'attribuer le lot à la société AMS pour un montant de 16 973 € HT.
- Lot 5 Menuiserie-Bois : de déclarer ce lot infructueux pour cause d'offres inacceptables susceptibles de remettre en cause l'équilibre budgétaire du projet malgré négociation.
- Lot 6 Plâtrerie-Peinture-Faux plafonds : d'attribuer le lot à la société FRIAUD pour un montant de 82 912.54 € HT.
- Lot 7 Sols Souples : d'attribuer le lot à la société DUCELLIER pour un montant de 27 375.10 € HT.
- Lot 8 Elevateur : de continuer les négociations avec les entreprises classées 1-2-3
- Lot 9 Plomberie-Chauffage-Sanitaire Ventilation : de continuer les négociations avec les entreprises classées 1-2-3
- Lot 10 Electricité : d'attribuer le lot à la société DESMERCIERES pour un montant de 36 000 € HT.

## **2) Projet 2019 - rénovation du plateau sportif**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 20 juin 2018 concernant le projet de réfection de la pelouse du stade de football. Il évoque aussi la vétusté en général du plateau sportif existant et la nécessité d'améliorer l'offre existante en différents points : rénovation de la pelouse du stade (estimatif 43 000 € HT), transformation de l'éclairage en LED pour favoriser les économies d'énergie (estimatif 34 000 € HT), la rénovation du terrain de pétanque (estimatif 26 000 € HT), la réalisation d'un city stade et d'une zone sport fitness (socle à réaliser par la commune sur l'ancien terrain de tennis estimatif 35 000 € HT et city stade sous réserve de financement par la communauté de communes du bocage bourbonnais). L'estimatif total représente un montant de terrain de 138 000 € HT. Des demandes de subventions vont être réalisées auprès de la fédération française de Football, de l'Etat, du Département et de tout autre financeur potentiel. Les travaux seront réalisés sous réserve des accords de subventions.

## **3) Camion**

Suite au vol du camion communal, des devis sont en cours pour l'achat d'un véhicule de de 3T500. L'assureur propose le versement d'une somme de 5 640 € TTC pour le préjudice subi.

## **Divers**

- Délibération avec la communauté de communes du Bocage Bourbonnais pour la mise en place de point Wifi : zone du plateau sportif, zone mairie-église.
- Pose d'une antenne 4G par la société ORANGE dans la zone du Goutet